

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Maxime REYMOND

Les grands courants monastiques en pays  
romand au Moyen-Age, partie I

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1929, tome 28, p. 96-102

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# Les grands courants monastiques en pays romand au moyen-âge

Messieurs,

Les grands courants monastiques en Suisse romande ? Ce titre de la causerie que vous avez bien voulu me faire l'honneur de me demander <sup>(1)</sup>, peut sans doute vous paraître un peu prétentieux, car en définitive notre pays est bien petit, alors que depuis plus de quinze siècles les ordres religieux sèment leurs bienfaits à travers le vaste monde. Je voudrais cependant essayer de le justifier, en montrant comment les pays romands ont bénéficié presque immédiatement des nouvelles congrégations monastiques fondées en France et en Italie, et surtout indiquer, au moins sommairement, quelle a été chez nous l'œuvre particulière et caractéristique de ces moines. Sans doute, à cette question saugrenue : « A quoi servent les moines ? », la réponse a été faite souvent, éloquente et décisive. Il me paraît néanmoins qu'un témoignage spécial, basé sur la vie de chez nous, offrirait quelque intérêt, et c'est ce que je me permets de vous apporter, en toute simplicité.

\*

C'est au début du V<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement, qu'il faut faire remonter les commencements de la vie érémitique dans notre pays. La *Vie des Pères du Jura*, qui est un ouvrage du siècle suivant, et qui est très digne de foi, nous en fournit deux preuves. Elle nous dit que deux jeunes clercs de Nyon, ville romaine, ayant entendu parler de la vie d'austérité que les saints Romain et Lupicin menaient dans leur solitude de Condat, aujourd'hui Saint-Claude, traversèrent, pour aller les rejoindre, et non sans péril, la vaste forêt du Jura qu'aucun chemin ne sillonnait encore. Elle raconte aussi que saint Romain lui-même fonda sur les bords du Nozon, sans doute à l'endroit où s'éleva

(1) Conférence faite à l'Abbaye de St-Maurice, le 17 avril 1929.

Nous remercions M. Reymond pour toute sa bienveillance et en particulier pour l'honneur qu'il fait aux *Echos* en leur donnant son texte. L. D. L.

plus tard le couvent de Romainmôtier, une colonie d'ermites qu'à quelque temps de là son ami Lupicin dut rappeler à l'austérité de la règle, en jetant au feu les beaux poissons et les légumes bien apprêtés que l'on avait préparés pour leur retour des champs. Il y a dans ces deux faits un enseignement. Nous voyons des chrétiens de Nyon tout sacrifier pour aller au-delà du Jura embrasser la vie religieuse ; cette vie est si intense que saint Romain lui-même peut déjà essaimer plusieurs monastères semblables à de belles ruches d'abeilles, et si les moines ont le défrichement et la culture de la terre en honneur, ce travail ardu ne doit diminuer en rien la sobriété qui est leur loi.

Ce n'est point là la seule influence monastique qui s'exerce chez nous. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, le prieuré de Saint-Victor, fondé par la reine burgonde Sédeleube, rayonne dans toute la campagne genevoise. Autour de Lyon, sur le Rhône, s'élèvent des monastères semblables. Ainay, Grigny, l'Île-Barbe, qui essaient jusque dans nos contrées. Nous ne connaissons sans doute que très peu de ces ramifications. Nous ignorons, par exemple, comment l'abbaye d'Ainay put disputer à celle de Saint-Maurice le prieuré d'Aigle. Mais nous savons en revanche que c'est du monastère de Grigny que le roi saint Sigismond fit venir l'abbé Ymnémode qu'il chargea en 515 d'organiser l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, tandis que des chœurs de moines qu'il appelait à chanter la psalmodie perpétuelle venaient de l'Île-Barbe et de Romainmôtier.

Romainmôtier, Saint-Maurice, ce sont là deux centres de prières. Le roi Sigismond a institué la psalmodie, le chant perpétuel. Sur les bords du Nozon, la règle bénédictine, prière, mortification, travail, est appliquée dans toute son intégrité. C'est le salut des âmes des religieux que l'on vise tout d'abord, mais c'est aussi que l'on cherche à provoquer ces effluves de foi et de prières dont se nourriront d'autres âmes tout autour d'eux. Car le pays romand — je prends une expression moderne simplement pour mieux me faire comprendre — est encore en grande partie païen, et les moines y deviendront les auxiliaires des évêques comme en un pays de mission. Il n'y a guère de communautés chrétiennes que dans les villes, et le fait que des églises importantes comme celles d'Avenches et de Vevey sont dédiées à saint Martin, témoigne même qu'elles n'étaient point

anciennes. Ici et là, un propriétaire foncier devenu chrétien, fonde, tel l'évêque Marius sur son domaine de Payerne, une chapelle qui sera souvent l'embryon d'une église paroissiale ; mais ce n'est là que lumière isolée dans la campagne, et il faudra d'autres interventions pour les multiplier.

Ce fut, pour une bonne part, la tâche des moines. Ils l'accomplirent tout d'abord par le don de soi, l'exemple de leur vie de foi, de charité et de travail. Le travail lui-même devint une source de bénédictions. Les vertus des moines, la dévotion à Dieu et aux saints, provoquaient les offrandes des personnes pieuses. C'était souvent la donation de terres qu'il fallait défricher pour les mettre en valeur, ou bien qu'il fallait entretenir. Ces terres étaient disséminées ici et là, dans tout le pays. Elles devinrent autant de noyaux de civilisation chrétienne.

Je cite Saint-Maurice et Romainmôtier, car ce sont là manifestement les deux principaux centres intellectuels de notre pays au haut moyen-âge. Il y avait d'autres monastères encore, dont l'histoire est plus obscure, notamment un couvent de femmes à Lausanne, près de la cathédrale, et un autre à Baulmes, au pied du Jura, dont la fondation est attestée au milieu du VII<sup>e</sup> siècle ; l'abbaye de Moûtier-Grandval, au nord du Jura, dont l'école brillera d'un grand lustre un peu plus tard. Il en est sans doute encore dont tout souvenir a disparu. Ceux dont on a gardé la mémoire suffisent cependant pour me permettre d'étayer la thèse que je soutenais tout à l'heure, à savoir qu'aux premiers siècles, dans notre pays, comme ailleurs du reste, le moine fut auprès de l'évêque un puissant pionnier de civilisation. C'est l'un de ces ermites, saint Imier, qui, après avoir établi sa pauvre demeure à l'ombre de la cathédrale de Lausanne, va se fixer définitivement dans le vallon de la Suze, et de son tombeau surgira un monastère nouveau, une vie religieuse plus grande.

Mais des jours noirs ont passé : la décadence de la monarchie mérovingienne, la spoliation des biens ecclésiastiques au temps de Charles-Martel, la désorganisation politique et sociale résultant des divisions des héritiers de Charlemagne. Les églises, les monastères sont dépouillés. Des documents précis rappellent quelques-uns des biens

ravis à l'évêque de Lausanne, d'autres à divers couvents, notamment à Saint-Maurice. Un grand seigneur, le duc Hucbert, devient le maître de la royale abbaye d'Agaune et y installe ses femmes et ses chevaux. Il est tué près d'Orbe par le duc Conrad, qui recueille ses dépouilles ecclésiastiques aussi bien que laïques. Le fils de Conrad, Rodolphe, devenu roi de Bourgogne, fait cadeau du couvent de Romainmôtier à sa sœur Adélaïde, et c'est en vain qu'à sa mort celle-ci le cède aux moines de Cluny ; le roi le garde, le donne à l'un de ses familiers, et il faut attendre cinquante ans pour que le testament d'Adélaïde soit enfin exécuté. Il faut pour cela que le renouveau d'action religieuse parti de Cluny ait pénétré jusqu'à la cour du roi.

C'est une femme, c'est une autre Adélaïde, l'impératrice fille de la reine Berthe, qui prendra la décision qui s'impose, subissant elle-même l'ascendant puissant de saint Mayeul, l'abbé de Cluny. Dans quelles conditions l'événement se déroula-t-il, nous ne le savons pas exactement, mais en 981 les chanoines que les familiers du roi avaient installés à Romainmôtier en étaient partis, et les moines commençaient déjà à élever, sur le modèle de l'église de Tournus en Bourgogne, la grandiose église que nous admirons aujourd'hui, en même temps que, pour répondre à la volonté formellement exprimée par la première Adélaïde, ils s'exerçaient à la foi, à la dévotion, à la charité mutuelle et à l'hospitalité.

L'abbé Mayeul fit plus encore. Il obtint de la famille royale de Bourgogne la fondation d'un autre sanctuaire clunisien à Payerne où une église avait autrefois été élevée par saint Maire. La reine Berthe et son fils Conrad donnèrent les domaines ; l'impératrice Adélaïde, vraisemblablement, éleva l'édifice ; l'évêque de Lausanne le dota d'églises filiales, notamment celle d'Orbe, et lui adjoignit l'ancien monastère de femmes de Baulmes. Cette fondation nouvelle est particulièrement intéressante, parce que, sauf erreur, c'est la première fondation clunisienne qui ait été érigée non plus en pleine campagne, mais au centre d'une agglomération déjà formée. L'abbatiale en effet et ses abords ont des sous-sols romains. Les moines édifièrent tout de suite sur des fondements anciens une première église, dont il subsiste la tour Saint-Michel, et qui fut

remplacée moins de cent ans après par le nouveau sanctuaire dont les amis de l'art et du passé souhaitent vivement la restauration. Sous la direction d'abord immédiate des abbés de Cluny, puis sous celle de prieurs spéciaux, les couvents de Romainmôtier et de Payerne exercèrent très vite de près et au loin une action bienfaisante. Sept prieurés dépendaient de Romainmôtier, autant de Payerne, les uns au bord du Léman, comme Luins et Pully, les autres au pied du Jura, ou plus loin au pays de Gex et en Alsace, d'autres encore dans le bassin de la Broye et de la Sarine, jusqu'à Fribourg puisque l'église Saint-Nicolas fut construite sur un domaine du prieuré de Payerne et en dépendit primitivement.

L'influence civilisatrice de Cluny se poursuit pendant longtemps encore dans nos contrées. Le prieuré neuchâtelois de Bevaix n'est que de trente ans postérieur à Payerne. Plus tard, lorsqu'un moine de Cluny, Hildebrand, devenu le pape saint Grégoire VII, eut restauré la discipline dans l'Église, ce fut une nouvelle floraison d'œuvres clunisiennes. L'abbé Pierre le Vénérable dira, au début du XII<sup>e</sup> siècle, que l'évêque Gui de Genève avait fondé soixante prieurés clunisiens dans son diocèse, des deux côtés du lac. Ailleurs, un gentilhomme fonde le prieuré de Villars-les-Moines (1080), et, en même temps, le comte Guillaume de Gruyère celui de Rougemont qu'enrichit son fils le chanoine Ulrich au moment de partir pour la première croisade. Enfin, en 1019 déjà, le prieuré de Saint-Victor à Genève avait été uni à Cluny.

Cluny n'était d'ailleurs pas l'unique source de la vie monastique dans notre pays. D'autres abbayes françaises, de règle bénédictine aussi, poussaient leurs ramifications jusqu'au diocèse de Lausanne. C'est l'abbaye de Saint-Claude elle-même, qui a continué son développement à travers les siècles, et qui s'installe à Nyon. La célèbre abbaye de Tournus a un prieuré à Perroy ; l'abbaye de Mont-Benoît a une filiale à Echallens ; l'abbaye d'Ainay a des moines à Aigle, à Saint-Jean de Genève, à Saint-Pierre de Clages, à Granges, à Ayent en Valais ; l'abbaye de Saint-Michel de Cluses possède le prieuré de Port-Valais. Déjà au début du XI<sup>e</sup> siècle (1025) l'abbaye de Savigny s'installe à Lutry, alors résidence royale, et y fonde un prieuré fort important dont dépendront Yverdon, Cossonay,

Collombey, Saint-Paul en Savoie, et en Gruyère le prieuré de Broc.

Mais les besoins religieux de la chrétienté, toujours insoumis, réclamaient des formes de piété nouvelles. Les églises de Cluny étaient grandes et belles, somptueuses même ; grâce aux libéralités des fidèles et à leurs propres travaux, les moines clunisiens possédaient de riches domaines. Allaient-ils à leur tour plier sous le luxe, et affadir leur apostolat ? La question se posait à l'aube du XII<sup>e</sup> siècle. L'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, le nie, mais Robert de Molesmes, mais Norbert de Prémontré, mais Bernard de Clairvaux et bien d'autres le soutiennent. Les novateurs réclament en substance le retour de l'activité monastique à l'austérité primitive, le retour au travail agricole loin des disputes des lettres. La question est grave, divise et passionne le monde chrétien pendant toute la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le débat ne se termine d'ailleurs par aucune défaite. Il y a place dans le monde pour la modération de Cluny aussi bien que pour la sévérité de Cîteaux. Mais à côté du grand ordre bénédictin de Cluny, de nouveaux ordres religieux se fondent. Molesmes, Prémontré, Cîteaux sont les centres, les moteurs d'organisations nouvelles. Dès 1110, l'abbaye de Molesmes a sa filiale au bord du Léman à Saint-Sulpice et de l'abbaye d'Abondance dépend le prieuré de Géronde. Vers 1127, le seigneur de Grandson, à l'instigation de son frère l'évêque Barthélémy de Laon, ami de saint Norbert, fonde le monastère de Prémontrés de la vallée du Lac de Joux. Dix ans plus tard, à son imitation, les seigneurs de Marsens fondent celui d'Humilimont et à peu de distance les comtes de Neuchâtel celui de la Fontaine André. Plus loin, Bellelay et Lucelle naissent au nord du Jura. Je note ici une variante intéressante dans l'activité de ces nouveaux moines. Les bénédictins secondaient l'évêque tout en demeurant dans leur sphère propre. Les religieux prémontrés, eux, de même que les chanoines lausannois de Saint-Maire, deviennent chefs, curés de paroisses, prenant ainsi une part plus régulière et plus intime à la vie de leurs administrés.

Mais c'est Cîteaux qui, tout naturellement, devait attirer l'attention, d'autant plus qu'un des évêques de Lausanne

Gui de Maligny était l'un des parents de saint Bernard, et que son successeur, Amédée d'Hauterive, saint Amédée, était l'un de ses disciples immédiats. Aussi, bientôt, le diocèse de Lausanne voit-il s'élever trois importantes maisons de l'ordre. C'est le couvent de Montheron, dans un frais vallon au nord de Lausanne (1135), c'est celui de Hautcrêt, dans la Haute-Broye (1143), c'est enfin (1148) le couvent de Hauterive fondé par Guillaume de Glâne que poursuit le souvenir d'un jeune comte de Bourgogne assassiné dans l'église de Payerne. Quant au diocèse de Genève, il se réjouissait déjà de la fondation du monastère de Bonmont (1123).

Un grand écrivain belge, Henri Pirenne, a exposé en ces termes précis l'action économique des moines de Cîteaux : « Etablis presque toujours dans des terrains incultes, au milieu des bois, des bruyères et des marécages, ils s'adonnèrent avec ardeur au défrichement. Les moines ont été les éducateurs économiques du peuple. Leurs domaines sont des modèles achevés de bonne exploitation agricole et de sage administration, et si de nombreux abbés ont laissé une réputation de sainteté, plus d'un aussi a mérité la réputation d'un habile agronome. Dans un temps où l'argent était fort rare, les couvents eurent presque tous, grâce aux offrandes des fidèles, le privilège appréciable de posséder d'abondantes réserves de monnaie. Ils construisirent des granges, des greniers, des moulins, introduisirent la culture de la vigne. »

Ce tableau est vrai pour nos contrées et pour tous les couvents de cette époque. Le monastère de Saint-Maurice, ancien et toujours nouveau, secoue finalement la main-mise absorbante des comtes de Savoie, reprend son activité religieuse et économique, et ses fondations si nombreuses avant l'an mille dans tout le bassin du Léman, transforment le vieux Chablais en campagne prospère, à la végétation abondante, variée et fructueuse. Les documents du XIII<sup>e</sup> siècle le désignent manifestement comme le centre intellectuel et politique essentiel du bassin du Rhône et du Chablais vaudois et savoyard.

(A suivre)

Maxime REYMOND.